

Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe



Le nouvel entre nous



Voyage en MEUSE
Visite de l'usine PETITCOLIN par le Club de l'Amitié

Dans ce numéro :

Communauté de Commune	3
Conseil Municipal	4
Travaux	6
Horaire Messe	10
Associations	11
Infos jeunes	14
Infos dernière minute	15
Jardinage	16
Jeux	17

Directeur de publication :
Michel GEORGES

Équipe de rédaction :
Marie-claude HILSELBERGER
Odile LHUILLIER
Martine PETTOVEL
Damienne VILLAUME
Eddy REY
Dominique THIRIET

Retrouver nous sur le Web
<http://www.thiaville.com>

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal 328/820

École

Durant ces vacances de la Toussaint Annie BURGAN, Odile LHUILLIER, Joël BOUDOT, Marcel BONTEMPS sa femme Claudine et Dominique THIRIET ont décidé de donner de leur temps, afin de repeindre la cantine de l'école.

Les peintures ont été choisies avec beaucoup de goût par Annie et Martine.

Les travaux ont duré deux jours, la journée du mercredi 29 octobre a été consacrée au rebouchage des trous, ponçage des murs et la première couche de peinture. Le jeudi la couche finale a été mise. Le vendredi Viviane KLEIN (nouvelle employée à l'école) a nettoyé et remis en place la salle, et collé les Stickers

Les enseignantes et les enfants ont eu l'heureuse surprise de retrouver leur cantine repeinte pour la rentrée.

Pendant que nous étions tous occupés, le personnel de l'atelier réalisait le traçage dans la cour du projet pédagogique de l'école, à savoir: un circuit pour l'apprentissage du code de la route en vélo et à pied.

Durant ces mêmes vacances, a débuté la restauration du plafond d'une classe de l'école .



Le Maire entre deux rendez vous est venu encourager l'équipe



La fenêtre et le volet de l'ancienne salle de sieste ont subi le même sort



Le mot du maire

Vers une fusion

Le grand ordre du jour inscrit pour l'année 2009 est la fusion ! Les communautés d'Entre Meurthe et Verdurette et du Cristal ne feront plus qu'une.

Il est indéniable qu'une structure de base efficace, mais maintenue à l'échelle humaine se doit d'intégrer une population comprise entre 10.000 et 20.000 âmes. La gestion en est plus performante pour un véritable développement.

Si chaque commune doit rester libre de son choix, ce principe de base n'aboutit finalement qu'à une appartenance aux structures du futur : Communauté, territoire , Région, Nation, Europe. Il est vrai que la contrainte existe. Néanmoins, chacun au cours des récentes années passées a cherché sa voie, il est bon de le rappeler. Mignéville, Montigny s'orientent vers d'autres communautés de Pays, Chenevières rejoint la communauté d'Entre Meurthe et Verdurette et enfin Thiaville demande son transfert vers une structure mieux adaptée à son évolution, puis décide de patienter avec de nouveaux partenaires, conscient de l'enjeu, tourné vers l'entente et l'efficacité.

Enfin, à 19 communes, nous serons plus forts, plus représentatifs. Tout comme un puzzle, le territoire se cherche, se met en place, chaque commune trouvant sa place pour ne former qu'un tout dont le seul but sera de défendre au mieux nos intérêts.

Le maire, vice-président de la CCC

Michel GEORGES

ECHO DU CONSEIL du 23/10/2008

Information sur le façonnage de bois en forêt communale

Quelques lots sont disponibles cette année (chêne, hêtre à débiter soi-même). Il faut s'inscrire en mairie. Si les demandes sont trop nombreuses, il sera procédé à un tirage au sort avec cependant une priorité à ceux qui n'en ont pas encore fait les années précédentes.
Un prix de 9 € HT sera pratiqué pour les diamètres supérieurs à 8 cm

Le conseil décide d'acquérir la parcelle de terrain cadastré ZA 39 d'une contenance de 11 ares 36 située à la Taille des Chênes et appartenant à la ligue de lorraine de canoë kayak pour un montant de 200 euros, frais notariés à la charge de la commune, désigne M. VIBRAC, notaire à Raon l'Étape pour établir l'acte, charge le maire de signer tout document relatif à cette acquisition.

Décide par ailleurs de prélever 500 euros au compte 020 (dépenses imprévues d'investissement) afin de les transférer au compte 2111 (terrains nus) pour financer cette acquisition.

Le conseil décide de verser une subvention de 560 euros à la coopérative scolaire de Thiaville sur Meurthe.

60 euros pour l'achat de papier.

500 euros pour un voyage au zoo d'Amnéville

Taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles à la suite de la mise en œuvre du PLU :

Le maire expose à l'assemblée que l'article 26 de la loi portant sur l'engagement national pour le logement (loi n°2006-872 du 13 juillet 2006), codifié à l'article 1529 du code général des impôts (CGI), permet aux communes d'instituer, à compter du 1er janvier 2007, une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement:

-par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu (ex: plan d'occupation des sols), dans une zone urbaine ou dans une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation,

-ou par une carte communale, dans une zone constructible.

Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus-value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

Il est précisé que la taxe est acquittée lors de la première cession à titre onéreux d'un terrain, intervenue après son classement en terrain constructible. Son taux, fixé à 10%, s'applique sur une base égale à 2/3 du prix de cession (ce qui correspond à un taux réel de 6.66%).

La taxe ne s'applique pas:

-lorsque le prix de cession, défini à l'article 150VA du CGI, est inférieur à 3 fois le prix d'acquisition,

-aux cessions de terrain:

*lorsque ceux-ci ont été classés constructibles depuis plus de 18 ans,

*ou dont le prix est inférieur ou égal à 15000 euros,

*ou constituant les dépenses immédiates et nécessaires de l'habitation principale du cédant ou de l'habitation en France des non-résidents,

*ou pour lesquels une déclaration d'utilité publique a été prononcée en vue d'une expropriation, à condition que la totalité de l'indemnité soit consacrée à l'acquisition, la construction, la reconstruction ou l'agrandissement d'un ou plusieurs immeubles, dans un délai de 12 mois à compter de sa perception,

*ou échangés dans le cadre d'opérations de remembrement (ou assimilés),

*ou cédés, avant le 31 décembre 2007, à un organisme d'habitation à loyer modéré, à une société d'économie mixte gérant des logements sociaux, ou à un organisme mentionné à l'article L.365-1 du code de la construction et de l'habitation (unions d'économie sociale),

*ou cédés, avant le 31 décembre 2007, à une collectivité territoriale, en vue de leur cession à l'un des organismes mentionnés à l'alinéa précédent (organisme HLM, SEM, etc.).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide l'institution sur le territoire de la commune de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

La présente délibération s'applique aux cessions réalisées à compter de 1er jour du 3ème mois qui suit la date à laquelle elle est intervenue. Elle sera notifiée aux services fiscaux au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant cette même date.

.....
Arrêté municipal N°10/2008

Nous, Maire de la commune de Thiaville / Meurthe

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le début de la saison hivernale et les mesures préventives à prendre concernant les systèmes de chauffage et des conduites d'évacuation des fumées,
- Dans l'intérêt de la sécurité publique

Arrêtons

Article 1 :

Il est prescrit aux habitants propriétaires ou locataires d'immeubles d'avoir à ramoner ou à faire ramoner leurs fours, fourneaux et cheminées.

Article 2 :

Cette prescription de ramonage est exécutoire chaque année, et tout particulièrement avant la période de chauffe.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié dans les formes habituelles, affiché dès parution et sera rappelé dans le bulletin municipal n° 462

- Service accueil des élèves en cas de grève :
 - Les enseignants ont à respecter un préavis de 48 heures
 - L'accueil des enfants se ferait dans les locaux scolaires par le personnel intervenant généralement auprès des élèves.
 - Les enseignants doivent informer les familles.

- Le conseil décide d'attribuer un colis de Noël pour l'ensemble du personnel communal, celui-ci leur sera remis au cours du mois de décembre.

Un aperçu de différents travaux effectués au cours de l'année 2008

MARS 2008

Traitement des bancs en bois (école, lotissements...)
 Taille et coupe des arbres à côté de chez Mme Nitkowski.
 Pose d'un compteur d'eau famille Hoerner au Petit Paris.
 Taille des arbres au lotissement Paradis.
 Fauchage des fossés.
 Pose d'une casquette à la porte chaufferie de la grande salle.
 Nettoyage du toit de la salle Saint-Joseph.
 Rénovation de l'abri bus rue du Moulin.
 Rénovation voirie (pose de rustine et d'enrobé).
 Coupe des arbres le long du chemin Humbert/Bernard.
 Pose d'un système de verrouillage local tennis de table.
 Réfection de la porte de l'église et traitement du bois..

AVRIL 2008

Fabrication de bacs à fleurs.
 Changement compteur d'eau rue Paradis.
 Pose d'un point lumineux et de son mât rue des Vosges .
 Pose d'une ventouse à la porte de la salle de sport pour palier à plusieurs effractions.

MAI 2008

Fleurissement du village
 Tonte
 Fauchage des fossés
 Entretien réservoir (remplacement des charnières et peinture des trappes cuves) et remise en état de la serrure de la porte de la source des Grands Fourchon.

JUIN 2008

Création d'un écoulement d'eau pluviale entre le pont de la voie rapide et la rue de la Côte, suite au vol des grilles en fonte recouvrant le caniveau.
Rénovation de regard sur le parking de l'école.
Réparation d'une fuite d'eau au 11 rue de la Libération.
Rénovation du regard au lotissement Paradis.
Terrassement et fondations derrière le monument aux morts pour la pose du container qui sert à entreposer les matériels (tables, bancs, chaises, etc....).

JUILLET 2008

Réparation et rénovation caniveau rue de la Libération avec pose d'une grille d'exutoire.
Réparation fuite d'eau à l'atelier/local pompiers.
Rénovation WC école avec changement d'un lavabo, 4 WC et la pose de carrelage.

AOÛT 2008

Démontage et changement d'une pompe pour le surpresseur avec nettoyage complet de l'installation.
Réparation d'un volet roulant à la salle Biétry.

SEPTEMBRE 2008

Pose d'un compteur extérieur (3 rue de l'Église) avec changement d'une conduite
Peinture de sécurité de la voirie (stop, passages protégés, etc....).
Pose d'un panneau de limitation de tonnage rue du Pré de la Scie et rue des Vosges pour éviter la détérioration des conduites d'alimentation en eau potable.

OCTOBRE 2008

Remise en état du réseau d'assainissement rue des Vosges
Réfection du déversoir d'orage du réseau d'assainissement rue de la Gare
Réparation d'une fuite d'eau rue du Moulin
École : travaux d'embellissement de la cantine et traçage d'un circuit d'apprentissage à la sécurité routière dans la cour (projet pédagogique de l'école).

Et autres travaux divers et quotidiens...

ECOLE

La Saint Nicolas de l'école aura lieu le 5 décembre. A cette occasion la municipalité de Thiaville offrira les « couâlés » et les mandarines aux enfants de l'école.

Le marché de Noël de l'école aura lieu comme les autres années au Foyer Rural le vendredi 5 décembre à partir de 18 heures.

Ce marché est ouvert à tous.

REUNION DU COMITE D'ENTRAIDE

Le 10 octobre à 20h30 en Mairie de Thiaville en présence du maire Michel GEORGES , Marie-Claude HILSELBERGER a présenté les nouveaux membres du comité :

Claudine BONTEMPS
Solange CHENY
Anne LUC-DEMANGE
Bernadette GEORGES
Gérard DELUBRIAT
Victor PETTOVEL

Nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouvelle fonction

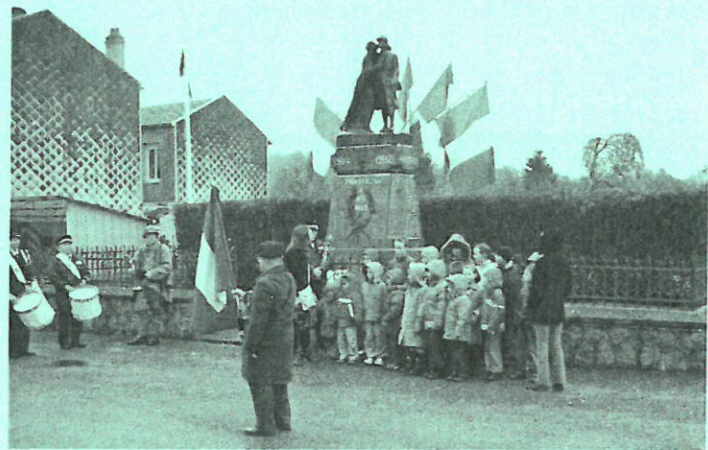
11 novembre 2008

Le 11 novembre raconté par le maréchal Foch

A 5h05, on est d'accord sur le texte définitif de l'armistice. Il est décidé qu'afin d'arrêter les hostilités le plus tôt possible, la dernière page de ce texte sera dactylographiée immédiatement et que les signatures y seront apposées. A 5h10, les plénipotentiaires alliés et allemands y apposent leurs signatures. L'heure conventionnelle de 5 heures est adoptée comme heure de la signature.

Le maréchal Foch déclare la séance terminée, et les délégués allemands se retirent. Le télégramme suivant était immédiatement envoyé sur tout le front par radio et par message téléphonique aux commandants en chef .

- 1. Les hostilités seront arrêtées sur tout le front à partir du 11 novembre à 11 heures, heure française.**
- 2. Les troupes alliées ne dépasseront pas jusqu'à nouvel ordre la ligne atteinte à cette date et à cette heure. Rendre compte exactement de cette ligne.**
- 3. Toute communication avec l'ennemi est interdite jusqu'à la réception des instructions envoyées aux commandants d'armées.**



Les enfants de l'école de Thiaville sur Meurthe

Communauté de communes

« La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

Contrairement aux autres intercommunalités (communautés d'agglomération et communautés urbaines), les communautés de communes ne sont pas soumises à un seuil minimum de population. La seule contrainte est la continuité géographique, qui ne remet pas en cause les communautés de communes créées antérieurement.

Principales caractéristiques

C'est un EPCI à **fiscalité propre** par la taxe professionnelle et le plus souvent la TPU (taxe professionnelle unique avec reversement partiel aux communes).

Il est administré par un conseil communautaire. Les délégués de chaque commune sont élus par les conseils municipaux. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

Compétences obligatoires :

- développement économique
- aménagement de l'espace.

Au moins une compétence supplémentaire, voir plus à choisir parmi quatre blocs :

- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- création, aménagement et entretien de la voirie
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Le conseil de communauté peut également choisir des compétences facultatives qu'il définit lui-même.

Les communes choisissent, à l'intérieur des blocs, les compétences précises qu'elles délèguent à la communauté. À partir du moment où les compétences sont déléguées, les communes ne peuvent plus les exercer.

En 2008, il existe 2 393 communautés de communes en France. Il s'en crée régulièrement de nouvelles (environ un millier ont moins de cinq ans d'existence). Elles regroupent près de vingt-quatre millions d'habitants.

L'exposition « quand le bijou innove »

Cette exposition s'est terminée le 31 octobre. Elle a accueilli de nombreux visiteurs et elle a fait l'objet de visites guidées très régulières. Plusieurs classes scolaires et groupes ont bénéficié de telles visites guidées.

Elle a présenté de multiples facettes de l'innovation dans le bijou :

- l'usage de l'imagerie 3D dans les métiers de la bijouterie qui permet de présenter des étapes de la chaîne opératoire conduisant d'un concept à une pièce finie
- les métaux super-élastiques et les métaux à mémoire de forme et leur usage dans la bijouterie contemporaine
- l'évolution des traitements colorés de surface en bijouterie : de l'émaillage au PVD en passant par les traitements électrolytiques

Vie du village

Naissance

Juliane HÖRTH est née le 25/10/2008 au foyer de Fabien HÖRTH et Karine BUDA domiciliés au 35 bis, rue de Fagnoux à Thiaville



LE DIAMANT POUR LES EPOUX DEMANGE



C'était il y a 60 ans, le 29 septembre 1948 Gaby et Marguerite prononçaient le oui devant Monsieur Marcel LEMAIRE, Maire de Thiaville Sur Meurthe. Ce samedi 25 octobre 2008, ils ont renouvelé leur promesse devant Monsieur Michel GEORGES maire de Thiaville sur Meurthe, en présence de nombreux parents et amis, avant qu'ils ne soient accueillis par leur filleul Philippe DEMANGE, Diacre, pour une célébration religieuse.



Félicitations et tous nos vœux de bonheur pour ce couple en diamant.

Le produit de la quête est versé aux Enfants de l'UNICEF.

Horaires des messes:

Thiaville sur Meurthe	le 7 décembre 2008 à 18 heures
Bertrichamps	le 14 décembre 2008 à 18 heures
Thiaville sur Meurthe	le 25 décembre 2008 à 10 heures 30

Bilan de l'opération brioches par le Comité des fêtes

Pour l'ensemble de la section de Lunéville, il a été vendu 2308 brioches, ce qui représente un total de 11707,92€ et un bénéfice de 7774,32€.

Cette somme est destinée à la rénovation des locaux de la maison Michelet à Nancy.

Les Thiavillois eux aussi ont été très généreux : ils ont non seulement réservé un accueil très favorable à cette vente de brioche, mais ils ont également donné plus que le 5€ demandés, puisque en moyenne une brioche a été vendue 5,30€. Au total il a été vendu 128 brioches, pour un total de 678,70€ et un bénéfice de 461,10€

Merci à tous au nom des enfants et des adultes handicapés.

LES ASSOCIATIONS EN ASSEMBLEE GENERALE

Foyer Rural

Réunie le 05 octobre 2008 en présence de la municipalité, de Dominique THIRIET Maire Adjoint, de Damienne VILLAUME Adjointe au Maire déléguée aux associations et d 'Éric POIREL Adjoint au Maire.

Le Président Jérôme THOUVENIN à présenté le bilan de l'année écoulée. Il concerne essentiellement les activités sportives:

- De la section, football, forte de 22 membres, responsable Gérard GEORGES.
 - De la section tennis de table composée de 37 membres, responsable Christophe COSSIN.
- ensuite le bilan financier équilibré est adopté par les membres.
- Entraînement de foot les vendredis de 18 h à 20 h.
 - Pour la gym avec Danielle HYPOLITE les mardis de 18 h à 20 h.
 - Le badminton les jeudis de 18 h à 20 h sous la responsabilité de Pierre HYPOLITE.
 - Le tennis de table les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30 et les vendredis de 20 h 30 à 22 h30 .
- Sont évoqués aussi des perspectives d'avenir avec des pistes multi-activités

Le bureau est composé :

Président : Jérôme THOUVENIN
Vice présidente : Danièle HYPOLITE
Secrétaire : Edith ZINUTTI
Trésorière : Isabelle LAHAYE
Trésorier-adjoint : Pierre HYPOLITE

Sapeurs Pompiers

Le vendredi 7 novembre 2008 se déroulait la 26 ème assemblé générale de l'amicale des Sapeurs Pompiers de Thiaville/Lachapelle sous le couvert de son président Denis MICHEL. Les personnalités présentes étaient: Mme Rose-Marie FALQUE, Conseillère Générale et M Éric POIREL représentant M Michel GEORGES, Maire de Thiaville retenu par un engagement intercommunal.

Le bilan moral est évoqué avec la vente des calendriers , l'organisation de la Sainte Barbe et de la première chavande qui a eu lieu à Lachapelle.

Une présentation des activités opérationnelles et d'instruction est faite par le chef de centre Dominique GEORGE. Des remerciements sont allés vers l'adjudant Michel KOFFOLT du centre de secours de Baccarat présent dans la salle et au sergent Grégory GIRONDE du CSP de Lunéville pour leur aide tant matériel qu'en apport de savoir faire.

Le bilan financier présenté par Frédéric THOMAS est validé par les membres de l'amicale.

Président : Denis MICHEL
Vice président : Gilles ZINUTTI
Trésorier : Frédéric THOMAS
Trésorier adj.: Mickaël GEORGES
Secrétaire : Jonathan CHAXEL
Secrétaire adj. Élodie HUMBERT

Une soirée pleine de plaisir, de diversité et de dynamisme

Le 8 novembre 2008, l'Église de Thiaville a résonné des chants de la Chorale de Thiéfosse. Une chorale qui a ajouté un enthousiasme communicatif à un répertoire très diversifié allant du classique (Ave Maria) à la variété française (Syracuse) jusqu'à la renaissance italienne (Amor Vittorioso).

- Qu'il s'agisse du chef de chœur, toujours prêt à donner une anecdote relative à un chant ou à nous expliquer l'origine du choix des œuvres sélectionnées,
- des choristes eux-mêmes et de leurs chants « a capella » le plus souvent à quatre voix
- du Thiavillois, monsieur FIXOT, qui est à l'origine de la venue de cette chorale et qui nous a fait le plaisir de chanter avec eux (et même en solo durant « l'après concert ») et que nous remercions pour cette initiative.

Bref, une soirée réussie qui a pleinement satisfait les spectateurs, parmi lesquels nous notons la présence de Madame Rose Marie Falque, conseillère générale, de Michel Georges, maire de Thiaville et ses adjoints et conseillers, de Véronique PAQUOT adjointe au maire de Lachapelle, mais également les « acteurs » qui sont prêts à revenir



Le 12 novembre a eu lieu à la salle des fêtes de Baccarat un goûter offert par l'ADMR à ses adhérents.

L'animation était orchestrée par le Groupe « Les Appalaches » association de danse Country de Bertrichamps, très appréciée par les invités.

Dans le cadre de la semaine du goût du mois d'octobre, un concours de recettes de cuisine sur le thème « Les Régions » était organisé plusieurs diplômes ont été décernés. Pour Thiaville, c'est Mme Georgette HOUEL qui a été honorée.

Une plante verte a été offerte aux personnes présentes et distribuée par les bénévoles aux personnes qui n'ont pu assister au goûter.

Banques alimentaires

Cette année, l'opération nationale menée par les banques alimentaires aura lieu les 28 et 29 novembre, et notre motivation à les aider doit être d'autant plus forte que la banque alimentaire de Nancy est dépourvue de tout....

La mairie peut recueillir des denrées non périssables .

Par ailleurs des collectes auront lieu également à la sortie des super marchés
Pour tous ceux qui sont dans le besoin, soyons généreux !



LES DIX GESTES PRATIQUES

↳ pour gérer ses déchets

3-PARTICIPEZ A LA COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS :

De la qualité du tri dépendent la qualité et la quantité de déchets pouvant être recyclés. Triez les déchets en tenant compte des consignes. Contrairement à une idée reçue, il ne faut pas rincer les emballages en verre ou en métal ayant contenu de la nourriture pour pouvoir les recycler. Contentez-vous de les racler, ce qui fait l'économie de l'eau de rinçage.

La collecte sélective augmente la quantité de déchets recyclés. De nombreuses collectivités lorraines l'ont mise en place avec succès et de plus en plus de personnes y participent. Concrètement, il s'agit de la prise en charge à domicile par camion benne des déchets triés et la mise à disposition de bornes d'apport volontaire du verre, papiers cartons, bouteilles en plastiques et/ou vêtements.

En cas de doute sur la composition d'un déchet ou d'hésitation sur sa catégorie d'appartenance, le mettre dans la poubelle traditionnelle, car si on se trompe de sac, c'est tout son contenu qui est pollué par des déchets non recyclables. Le collecteur est alors autorisé à le refuser. Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité, car leur refus dans le circuit de recyclage entraîne un surcoût pour rejoindre le circuit de traitement des ordures ménagères. Elles minimisent les aides versées par Eco-emballage et augmentent de ce fait le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par l'habitant.

Enfin, si la collecte sélective n'est pas organisée dans votre commune, allez déposer vos déchets à la déchetterie la plus proche de chez vous. Cet équipement connaît un succès grandissant. On en compte environ 150 en Lorraine, soit une population desservie à plus de 80%.

INFOS JEUNES

La victoire de Barack Obama

Tu le sais forcément : Barack Obama a remporté les élections américaines. Il sera donc en janvier 2009 le quarante-quatrième Président des États-Unis d'Amérique.

Mais cette élection est différente des autres : elle va marquer l'histoire car, pour la première fois, le candidat élu est Afro-américain ! C'est donc un grand espoir pour ce pays où les Noirs n'ont obtenu les mêmes droits que les blancs que dans les années soixante !

Les bonnes attitudes à adopter en voiture !

Sais-tu que jusqu'à l'âge de neuf ans, tu dois être assis à l'arrière de la voiture sur un rehausseur ? Ta ceinture de sécurité doit tout le temps être attachée et elle doit passer à ta taille et sur ton épaule. Ne la fais surtout pas passer sous ton bras, sinon elle ne te protégerait pas en cas d'accident ! Si tu fais un long voyage, il est recommandé de faire une pause toutes les deux heures. C'est l'occasion d'aller aux toilettes et cela permet à celui qui conduit de se reposer ! Enfin, il est strictement interdit de sortir les mains par la fenêtre car cela peut être très dangereux si la voiture passe trop près d'un obstacle !

Comment est élu le Président des États-Unis ?

Aux États-Unis, le Président est élu au suffrage universel indirect. Sais-tu comment cela fonctionne ? Et bien, laisse-nous te l'expliquer...

C'est un peu plus compliqué qu'en France. L'élection se fait en trois étapes. Tout d'abord, les militants doivent choisir le candidat qui va les représenter. En 2008, les Républicains ont ainsi choisi John McCain et les Démocrates... Barack Obama, bien sûr !

Ensuite a lieu l'« Election Day ». C'est le jour où, dans chacun des cinquante États, tous les habitants vont voter pour leur candidat préféré. A l'issue de ce vote, les grands électeurs de chaque État sont désignés. Ils sont, bien entendu, du même parti que le candidat désigné par les habitants.

Enfin, le Président est finalement élu par les grands électeurs choisis lors de l'« Élection day ».

Au revoir, Sœur Emmanuelle

Sœur Emmanuelle s'est occupée toute sa vie des plus démunis. C'était une dame au très grand cœur ! En 1971, elle s'est installée dans un bidonville du Caire (en Égypte), où les conditions de vie étaient très difficiles. Elle a aidé les plus pauvres en veillant à leur santé mais aussi en leur apprenant à lire et à compter. Sœur Emmanuelle est décédée dans la nuit du dimanche 19 octobre. C'était une des personnes les plus aimées des français !

Si tu veux ma place, prends mon handicap !

Comme tu le sais, il existe des places de stationnement réservées aux personnes handicapées. C'est très important de respecter cette règle car ils ont plus de difficultés que nous pour se déplacer et il faut donc leur faciliter l'accès aux magasins.

Mais ce n'est pas tout ! Quand une personne malvoyante traverse la rue, tu peux également lui indiquer si le bonhomme est rouge ou vert. Dans le métro aussi, tu peux donner le nom de la prochaine station pour que la personne malvoyante sache quand descendre. Sais-tu que pour les personnes en fauteuil roulant, il est très difficile de prendre le métro ? C'est parfois même impossible car toutes les stations de métro ne sont pas équipées d'ascenseurs. Le tramway est le moyen de transport en commun le plus accessible aux personnes handicapées.

Alors n'oublie pas : un vrai petit citoyen aide toujours les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

Histoires drôles

Deux cannibales sont en train de manger :

- Il a un drôle de goût ce Français déclare l'un d'eux...quel était son métier ?
- Il était viticulteur dans le Bordelais
- Ah ! Ca doit être ça, il a un goût de bouchon !!

La règle d'or à retenir quand on veut briguer un poste d'employée de maison tient dans deux phrases à utiliser à bon escient :

La 1^{ère} : oui, madame, tout de suite !

La 2^{ème} : non monsieur, pas maintenant !

Une maîtresse de maison surprend sa bonne en train de nettoyer les fenêtres :

- Comment Monique, s'indigne-t-elle, vous frottez les vitres avec votre mouchoir ?
- Mais madame, répond la jeune employée, c'est justement un mouchoir à carreaux !

Infos de dernière minute

Association les Amis de l'école

Le 20 novembre 2008 20h30 a eu lieu l'assemblée générale extraordinaire.

Cette association a été créée en 2002 suite à une menace de fermeture d'une classe dans notre village. La mise en place fut organisée par Isabelle ROYAL Présidente de l'association et Évelyne GEORGES. Pour des raisons de travail de leurs maris, elles ont du quitter notre village en 2004 et laisser leurs places à une autre équipe, avec comme président Denis VALANCE.

Denis VALANCE président a pris la parole, afin de faire le point devant l'assemblée sur les différentes manifestations organisées depuis 2004 au sein de l'association. Il a également expliqué le manque de motivation que lui et son équipe avaient depuis 2004. En effet n'ayant plus d'enfants scolarisés à l'école primaire, ils se sentaient moins impliqués dans les projets école, l'absence d'une grande partie des parents lors de manifestations organisées pour les enfants de nos deux communes renforçait leur position.

Michel GEORGES maire de Thiaville a félicité toute l'équipe pour le sérieux qu'elle a eu pendant ces années, sachant combien l'encadrement des enfants n'est pas chose facile. Il a également félicité la nouvelle équipe pour leur engagement dans la vie associative au profit de l'école et des enfants.

La nouvelle équipe est composée pour l'instant de:

Éva DURUPT	Claude FAVIER	Virginie FEKAK
Fabien JACQUEL	Laure HUMBERT	Christophe FRENOT
Christophe COMBEAU	Guillaume RATEAU	

Toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.

Un point plus complet sera réalisé sur le prochain bulletin municipal.



Faut-il planter à la Ste Catherine ?

"A la Sainte Catherine, tout bois prend racine" dit le dicton bien connu des jardiniers.

De là à planter tout et n'importe quoi, qu'il vente ou qu'il neige, pourvu que le calendrier affiche la date du 25 novembre... il y a un pas qu'il vaut mieux ne pas franchir ! Et s'il neige le jour là, je fais quoi ?

Le dicton, qu'en penser ?

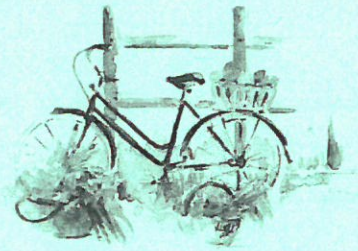
La sagesse des Anciens, encore faut il savoir la décrypter, dit que si la période de la fin novembre est incontestablement favorable aux plantations, ce que nos ancêtres jardiniers entendaient par "tout bois prend racine", c'est que le bouturage des arbres et arbuste avait alors de bonnes chances de réussite ! Le temps a déformé la compréhension de ce dicton... de plus il ne s'agit que des feuillus caducs.

Le bon moment

Donc, si la fin novembre est favorable à la mise en place des arbres et arbustes à racines nues, c'est également le cas des autres semaines de l'hiver, avant le départ printanier.

Mieux vaut se concentrer sur les conditions climatiques, et la nature de votre sol, pour déterminer le meilleur moment, et garantir au mieux vos chances de succès.

Il faut ici rappeler que les arbustes vendus en containers peuvent être plantés quasiment toute l'année (mieux vaut éviter l'été, cependant), moyennant un arrosage approprié.



Conditions atmosphériques

A la base, il convient d'observer le temps. Les plantations ne doivent s'envisager que si la période exclut les gelées. En effet, s'il vous faut l'aide de la dynamite pour ouvrir le trou, il vaut mieux attendre des jours plus cléments. Ensuite, procédez de préférence un jour où il ne pleut pas (le travail de la terre est facilité et le trou de plantation n'est pas rempli d'eau...), et qu'il n'y a pas un manteau neigeux (les racines craignent les brûlures dues à la neige)

Dans la mesure du possible, ouvrez les trous de plantation des gros sujets avec 2 à 3 semaines d'avance : cela favorise la reprise.

Sol léger

Si votre sol est léger, bien drainé, les plantes ne souffriront pas de l'excès d'humidité en hiver, et craignent moins le gel du fait que l'eau ne stagne pas au niveau des racines.

Vous pouvez planter vos arbres en novembre-décembre. Cela leur laissera le temps de s'enraciner convenablement avant l'été et ils résisteront d'autant mieux à la sécheresse.

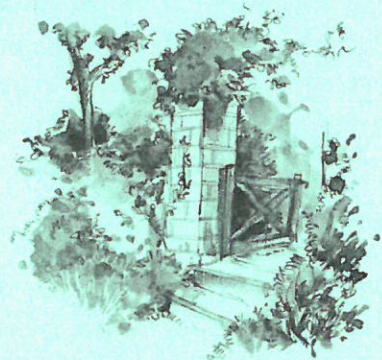
Sols lourds

Si votre sol est lourd, deux possibilités :

Pour les petits végétaux : Vous avez la possibilité de corriger la structure du terrain. Ajoutez du sable, voire un peu de gravier : vous allégerez le sol et aurez ainsi la possibilité de planter tout l'hiver.

Pour les gros sujets et sujets fragiles, mieux vaut être prudent. Une bonne gelée sur une terre argileuse détrempée s'avère redoutable. Attendez plutôt le début du mois de mars, en protégeant le pied le cas échéant.

Au final, tout est plutôt affaire d'observation et d'habitude que de strict respect du calendrier. Comme un retour à la sagesse des anciens, en somme...

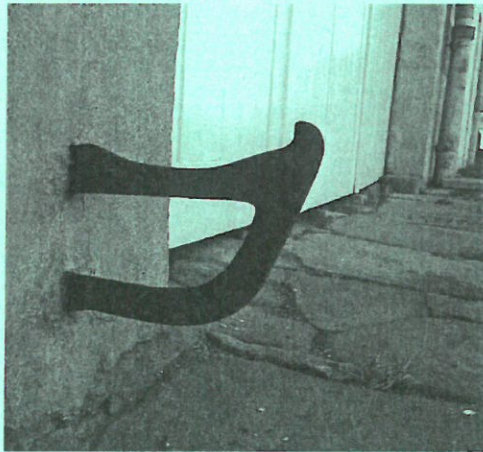


Eddy REY

Pour les plus jeunes:

Cette rubrique vous propose de découvrir des éléments de notre patrimoine local qui tend à disparaître, faute de servir encore, comme l'objet figurant sur la photo ci-dessous, prise à Thiaville.

1. Comment s'appelle cet objet?
2. A quoi servait-il?
3. Où la photo a-t-elle été prise?
4. Pouvez-vous en trouver d'autres dans le village, éventuellement d'une forme différente?



Réponses dans le prochain "Entre Nous", avec une autre recherche ...

Pour tous:

Trouvez 16 noms de pays dans le texte ci-dessous.

Par exemple, "France" se cache dans "franc et massif".

Ne tenez pas compte des accents. 2 noms de pays peuvent se chevaucher.

Bien que je sois encore épris de Mona, copine très attirante, je suis secrètement séduit par une brune italienne qui, bien qu'elle n'ait ni charme ni élégance, et qu'elle ne soit qu'une pâle copie de mon amie, m'a littéralement envoûté avec son indescriptible romantisme et sa coquetterie cousue de fil blanc. Malgré ces défauts, je balaye mentalement ces sombres illusions et ne rêve que d'un futur qui est fait de bonheur.

8 conseils pour protéger vos enfants sur Internet

1 - Parlez avec votre enfant de ses activités sur la Toile

Dialoguez avec lui sur ses centres d'intérêt et les vôtres, créez un partage familial autour des usages de l'Internet.

le chiffre **69 %**...

... des adolescents pensent que leurs activités sur Internet n'intéressent pas leurs parents.



2 - Activez le logiciel de contrôle parental de votre fournisseur d'accès à Internet sur chaque ordinateur de la maison

Il est gratuit et régulièrement évalué par des experts indépendants. Retrouvez les derniers résultats des tests d'évaluation du logiciel de contrôle parental sur :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/CP3eEvaluation.pdf>

le chiffre
entre **75 et 88 %**...

... des contenus inadaptés pour les adolescents (pornographie, jeux d'argent, violence...) sont filtrés par les logiciels de contrôle parental.



3 - Ne laissez pas les jeunes enfants seuls sur Internet

Chaque usage (navigation web, messagerie instantanée, forum...) présente des risques spécifiques. Un prédateur est susceptible de se dissimuler de l'autre côté de l'écran. Attention aux mauvaises rencontres, à la pornographie violente.

le chiffre **90 %**...

... des enfants ont été confrontés au moins une fois à des contenus choquants, violents ou à caractère pornographique sur Internet.

4 - Vérifiez que le jeu vidéo ou en ligne est adapté à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent

Grâce au pictogramme identifiant sur le boîtier du jeu l'âge minimum d'utilisation.
Exemple : PEGI, +12 : jeux pour les plus de 12 ans.

le chiffre
entre **2 et 3 %**...

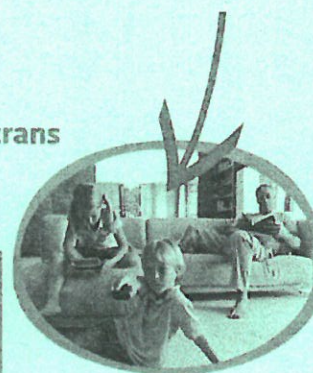
des joueurs de jeux en ligne présentent des comportements d'addictions, c'est-à-dire de rupture durable et profonde avec l'environnement familial et social.

5 - Limitez le temps consacré aux écrans

Adoptez une heure limite au-delà de laquelle il faut éteindre les écrans pour se reposer ou pratiquer une autre activité.

le chiffre **45 %**...

... des enfants de 6 à 11 ans consacrent plus de la moitié de leur temps de loisirs aux écrans : télévision, Internet, jeux vidéo... ce qui peut nuire à la concentration scolaire.



6 - Limitez le nombre d'écrans individuels à la maison

Télévisions, ordinateurs, téléphones portables, consoles de jeux...
La multiplication des écrans nuit aux échanges familiaux.

le chiffre **60 %**...

... des foyers français disposent d'au moins 6 écrans.

7 - Consultez les pages d'information sur les risques présents sur le Net

Dans les rubriques « protection de l'enfant » sur le site portail de votre fournisseur d'accès à l'Internet, sur les sites

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/CP3eEvaluation.pdf>
et www.internetsanscrainte.fr.

le chiffre **93 %**...

... des parents souhaitent disposer d'informations facilement accessibles et compréhensibles sur le sujet.



8 - Signalez les images et propos pédopornographiques

Sur le site public <http://internet-signalement.gouv.fr> géré par les services de police ; par ailleurs, signalez à votre fournisseur d'accès à Internet, dans le cas où la fonctionnalité est offerte, tout site non approprié aux enfants ou adolescents qui ne serait pas filtré.

le chiffre
plusieurs millions...

... d'images pédopornographiques circulent en permanence sur le web.

